



Bulletin d'Information de l'Intersyndicale n°2 - mars 2016

Chères-chers collègues et anciens collègues,

M. Ayrault nommé ministre du Maedi

La nomination de Jean-Marc Ayrault comme ministre du MAEDI est une opportunité pour relancer nos démarches pour obtenir le classement du site Tripode en site amianté.

Les organisations syndicales du MAEDI vont donc se concerter pour définir la meilleure approche en sa direction puisqu'il rencontre personnellement les organisations syndicales nationales de son ministère le 17 mars.

Association solidarité Tripode

L'association dispose d'un site internet rénové, qui permettra de faire passer une information régulièrement actualisée.

Vous pouvez le consulter sur <http://www.les-amiantes-du-tripode.fr>

Rappelons la démarche mise en place :

- grâce à l'adresse de messagerie solidaritetripode@gmail.com, du site Internet et des contacts indiqués sur ce site, nous disposons d'un outil efficace pour rompre l'isolement des anciennes et anciens du Tripode.

- depuis quelques semaines, de nouveaux agents nous contactent et rejoignent l'association.

Rappelons les principes que nous avons fixés.

Le montant de l'adhésion à l'association est de 10 euros, ou plus (don de solidarité).

Celles et ceux qui avaient adhéré et donc cotisé à l'association documentaire Tripode pour que le film « Une tour, de l'amiante, un combat » puisse être réalisé sont adhérents d'office. Pour autant, une nouvelle cotisation de 10 euros nous permettra de financer les actions d'information que nous organisons.

Nous demandons à vous toutes et tous, que nous avons le moyen d'informer, de faire connaître l'association à chaque agent Tripode actif ou retraité isolé.

11 mars 2016 : initiative Tripode !

Nous avons décidé de faire du 11 mars une journée exceptionnelle pour les agents Tripode, actifs et retraités.

- | |
|---|
| <p>- Le matin, à partir de <u>10H15, une heure d'information Tripode au MAEDI</u> 11 rue Maison Blanche 44100 Nantes, avec la participation de Maître Lafforgue (en raison de Vigipirate, l'entrée est exclusivement réservée aux agents actifs et retraités du MAEDI).</p> <p>- A <u>11h30, devant le MAEDI, conférence de presse TRIPODE</u> : nous y interpellons M. Jean-Marc Ayrault, que nous n'avons jamais rencontré en direct depuis très longtemps.</p> <p>- De <u>14H à 15H30, l'intersyndicale et Me Lafforgue animeront une réunion d'information (HTI) ouverte aux agents actifs et retraités des Finances Publiques et de l'INSEE.</u></p> <p>Cette réunion se déroulera à l'INSEE, 105 rue des Français Libres 44200 Nantes. Une pièce d'identité sera exigée à l'entrée.</p> |
|---|

Nous vous invitons à participer nombreux à ces initiatives, qui nous permettront de faire le point sur le dossier Tripode, informer les agents malades sur leurs droits et préparer activement les dossiers pour la procédure judiciaire en cours.

Contacts :

- Intersyndicale : <mailto:solidaritetripode@gmail.com>

- Cabinet d'avocats : <mailto:cabinet@tla-avocats.com> ; indiquer "Tripode"

L'Intersyndicale continue son combat avec vous, avec beaucoup de collègues qui se solidarisent avec nous, pour obtenir :

- la reconnaissance du Tripode en site amianté ;
- l'accès à la pré-retraite amiante pour tous les agents contaminés par l'amiante ;
- une attitude véritablement bienveillante de l'administration lorsque des collègues actifs ou retraités sont victimes de séquelles ou de maladies liées à l'amiante.

Dans ce combat, nous bénéficions de l'aide de nos fédérations syndicales et de l'Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante de Loire Atlantique (Addeva 44 : <http://www.addeva44.fr/accueil.html>).

Vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire de vos organisations syndicales ou directement à solidaritetripode@gmail.com

Nous nous efforçons de vous répondre au plus vite et de vous porter assistance si nécessaire.

L'Intersyndicale Amiante du Tripode Beaulieu à Nantes